



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Déposé / Regule

au groffe du tribunal de l'entrepriss francophone de Bruxeiles

N° d'entreprise : 0725 487 843

Nom

(en entier): Agence pour une utilisation responsable des ressources

actuelles

(en abrégé): A.U.R.R.A. ASBL

Forme légale : Association Sans But Lucratif

Adresse complète du siège : 67, rue Ropsy Chaudron à 1070 Anderlecht

Objet de l'acte : Transfert de siège social

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale du 10 mai 2019 a décidé de transférer le siège social à dater du 13/05/2019 à l'adresse suivante: 65 Rue Ropsy Chaudron à 1070 Anderlecht.

L'assemblée générale a adapté les statuts de l'assocation en conséquence et remplace le texte de l'article 2 par le texte suivant:

"Article 2 - Son siège social est établi au 65, rue Ropsy Chaudron, 1070 Anderlecht, dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles."

Fait à Bruxelles, le 15 mai 2019.

Aarab Ali Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).